

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 18 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DAE 197 Fixation du loyer et minoration pour la location de l'immeuble communal 24 – 26 rue de Châtillon (14e) à l'association Mission Locale de Paris.

Mme Afaf GABELOTAUD, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-13 et les suivants ;

Vu le projet de délibération du 28 mai 2019, par lequel Madame la Maire de Paris propose la fixation du loyer dû par l'association Mission Locale de Paris pour la location de l'immeuble communal situé 24- 26 rue de Châtillon (14^e) ;

Sur le rapport présenté par Madame Afaf GABELOTAUD, au nom de la 1^{ère} Commission,

Délibère :

Article 1 : Le loyer dû par l'association Mission Locale de Paris, pour la location de l'immeuble communal 24 – 26 rue de Châtillon (14^e) est fixé à 36 570 euros par an hors charges. Une contribution non financière de 73 430 euros par an est accordée à l'association Mission Locale de Paris au titre de la location de cet immeuble.

Article 2 : La recette correspondante à la location sera inscrite sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2019 et suivants.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO